



## FICHE DE POSTE CHARGE.E DE MISSION RESPONSABLE OPERATIONNEL CLAUSES SOCIALES

Réf : F091

Date d'application : 27/01/22

### FONCTION :

Promouvoir, faciliter et développer la mise en œuvre des clauses sociales sur le territoire MP Centre (pour l'ANRU, selon les missions déclinées dans la Charte Locale d'Insertion). Animer le partenariat local en lien avec les acteurs de la Politique de la Ville. Assurer le suivi du dispositif auprès des donneurs d'ordre et des financeurs. Coordination opérationnelle des chargé(e)s d'animation (CA).

### ENVIRONNEMENT DU POSTE :

En premier lieu le Responsable du pôle, les CA. En interne aussi, les autres membres du Pôle ingénierie et développement et au-delà les autres salariés d'Emergences (chargés de relations entreprises en particulier).

En externe, les maîtres d'ouvrage, entreprises attributaires (et leur fédération professionnelle), partenaires institutionnels, acteurs de l'IAE, structures de proximité et demandeurs d'emploi.

Responsable hiérarchique direct : Responsable du Pôle ingénierie et développement

### DECLINAISON DES MISSIONS :

#### 1. Coordination et organisation de la mission clause sociale

Appui auprès des CA à la réalisation de leur mission : définition de leurs plans d'actions, appropriation et mise en œuvre des process, veille à la mise en dynamique du vivier et formation des nouveaux CA à la prise de poste. Par l'apport d'une vision prospective des futurs marchés, appui auprès des CA et des partenaires dans la mise en œuvre d'actions visant la montée en compétences des participants.

Animation des partenaires.

#### 2. Animation et accompagnement des maîtres d'ouvrage sur l'ensemble du process (évaluation du potentiel jusqu'à l'évaluation des effets)

Sensibilisation des maîtres d'ouvrage à l'inscription de la clause sociale dans tous types de marchés (travaux, services et prestations intellectuelles) et de toute nature (condition d'exécution, marchés réservés SIAE, ...).

Calibrage de la clause sociale. Contribution à la rédaction des appels d'offres. Evaluation, consolidation de l'exécution de la clause sociale dans leurs marchés.

Animation individuelle et collective des donneurs d'ordre autour de thématiques communes.

Dans le cadre spécifique de l'ANRU :

Participation aux revues de projet et comités de suivi, sous l'égide du GIP MRU.

Participation aux cellules de concertation ou toutes autres actions organisées sur les PRU.

#### 3. Evaluation du dispositif

Réalisation d'un suivi du dispositif par la mise en place de procédures de suivi et d'évaluation (bilans annuels, tableaux de reporting / MDO et ou territoire...). Alerte sur des situations complexes.

#### 4. Référente « clauses sociales » sur le territoire

Information à tout acteur souhaitant connaître les modalités d'application et de gestion des clauses sociales.

#### 5. Participation aux groupes de travail des facilitateurs PACA

### COMPETENCES ET COMPORTEMENTS GENERAUX

Encadrement / animation d'équipe  
Travailler en groupe  
Traiter l'information  
Engagement : être positif, participer au changement  
Décision : autonome, esprit d'initiative, sens des responsabilités  
Organisation personnelle : anticiper, s'organiser et gérer les priorités  
Adaptation au poste de travail

### COMPETENCES SPECIFIQUES

Connaissance du code des marchés publics  
Maîtrise des acteurs institutionnels  
Maîtrise des acteurs de l'insertion et économiques  
Pôle de compétences communication

**Suppléant en cas d'absence** : Chargé d'animation clauses, Responsable du pôle et Directeur

**Remis en mains propres le :**

**TITULAIRE DU POSTE :**